Circulaires 2015/2016: N°32 (27.01.16)

Origine : Le bureau national

Destinataires : Sections départementales, Syndicats, groupements, CE

Objet : Désaffiliation du SE-UNSA

L'ESSENTIEL: Désaffiliation du SE-UNSA et Commission Exécutive du 2 mars 2016

Lors de son Conseil National des 19 et 20 janvier le SE-UNSA a décidé sa désaffiliation de la FGR-FP. Le Bureau National de la FGR-FP regrette profondément cette décision alors que tant à la Commission Exécutive Nationale que dans les groupes de travail ainsi qu'au Bureau National malgré des débats parfois vifs nous sommes toujours parvenus à des positionnements unitaires.

Une Commission Exécutive Nationale exceptionnelle se réunira le 2 mars avec à l'ordre du jour :

La situation de la FGR-FP après la désaffiliation du SE-UNSA

Quel avenir pour la FGR-FP

Organisation du Congrès national

La date du 2 mars pour cette réunion exceptionnelle de la CE doit permettre la réflexion et le mandatement des délégués régionaux après réunion des commissions exécutives dans les départements.

Face à la désaffiliation du SE-UNSA plusieurs options s'offrent à nous :

- la dissolution de la FGR-FP
- la transformation de la FGR-FP en simple association sans lien syndical
- la poursuite de la FGR-FP outil de type associatif et syndical, pluraliste et unitaire, pour lequel il sera nécessaire d'organiser la prise en compte de toutes les sensibilités

Pour le Bureau National cette troisième option est la seule qui permettrait à la FGR-FP de continuer à défendre les retraités de la Fonction Publique dans la continuité des valeurs et des orientations qui sont les nôtres.

Depuis le 25 janvier, date de l'information officielle de la démission du SE, le fichier des adhérents du SE ne peut plus être utilisé par la FGR-FP.

FIN DE CIRCULAIRE